

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

INSPECTION GENERALE
DES FINANCES

*SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL 2010
DE L'INSPECTION GENERALE DES
FINANCES*

SOMMAIRE

- I- Suivi des recommandations du séminaire sur l'optimisation de la dépense publique
- II- Missions de contrôle
- III- Autres Activités
- IV- Perspectives pour l'année 2011

La présente synthèse du rapport annuel 2010 de l'Inspection Générale des Finances porte sur les points ci-après :

- le suivi des recommandations du séminaire sur l'optimisation de la dépense publique ;
- les missions de contrôles ;
- les autres activités ;
- les perspectives.

I- SUIVI DES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE SUR L'OPTIMISATION DE LA DEPENSE PUBLIQUE

Dans le cadre du suivi des recommandations du séminaire sur l'optimisation de la dépense publique, les actions suivantes ont été menées :

- la tenue du séminaire sur l'optimisation de la Comptabilité Administrative et mise en place d'une Comptabilité-Matières ;
- la coordination et le suivi des activités des DAAF ;
- le suivi des dépenses liées aux grands travaux d'investissements de l'Etat ;

II- MISSIONS DE CONTROLE

Les autres dossiers traités au cours de l'année 2010 ont porté sur :

- la poursuite des contrôles des dépenses exécutées sur mandats de provision de crédits budgétaires ;
- les missions de vérifications in situ dans le cadre de l'audit des baux de la Police Nationale ;
- la mission de contrôles des travaux de réhabilitation et d'équipement des édifices publics en zone CNO ;

III- AUTRES ACTIVITES

- la diffusion du code d'éthique et de déontologie des agents du MEF ;
- l'Elaboration du projet de la charte qualité du MEF ;

IV- PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2011

L'objectif global poursuivi par l'Inspection Générale des Finances en 2011 se résume en quelques mots : « Accompagner efficacement le Ministère dans la conduite du programme économique et financier, en vue de créer les conditions de la relance et de la compétitivité de l'économie ».

Cette volonté se traduit par la mise en œuvre des actions suivantes :

1. Coordination des activités des DAAF ;
2. Harmonisation des structures de contrôle et d'inspection ;
3. Lutte contre la fraude à travers des mesures de sensibilisation, des enquêtes et des contrôles ;
4. Contrôle de la gestion comptable et financière des conseils généraux et des conseils municipaux ;
5. Suivi de la mise en œuvre des résolutions du séminaire de Yamoussoukro : coordination des sous-comités créés ;
6. Renforcement des opérations d'audit et d'inspection et suivi des recommandations qui en sont issues.